

# ELEANOR BRETON

DOCTEURE EN SOCIOLOGIE

POST-DOCTORANTE AU CEET - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

**Docteure en sociologie** du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)  
Qualifiée aux fonctions de maître de conférences en sociologie **(19)** et en science politique **(04)**

**Post-doctorante au CEET** (Centre d'études de l'emploi et du travail - CNAM) dans le cadre d'une convention avec Météo-France

**Affiliée au CEET et au LISE** (CNAM)

**Franco-australienne, 35 ans**

**Adresse postale :** LISE - Conservatoire national des arts et métiers

1LAB40 - 2 rue Conté - 75003 Paris

**Email :** eleanor.breton@lecnam.net

**Tél :** 06 75 83 21 92

## Thèmes de recherche :

Sociologie de l'action publique ; instruments d'action publique ; politiques territoriales ; gouvernance multi-niveaux ; aménagement du territoire ; réformes de l'État et des collectivités locales ; pouvoir local ; finances publiques ; travail politique et administratif ; politiques de l'environnement et de la transition écologique ; changement climatique et météorologie

## Thèse :

*La raison du territoire départemental. La contractualisation comme instrument de revendication d'une juridiction territoriale par les conseils généraux. Le cas d'un conseil général (2001-2015) – soutenue le 9 décembre 2019.*

1<sup>er</sup> prix de thèse du GRALE - Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (2020)

## SOMMAIRE

---

1. Parcours et formation universitaire.....	p. 2
2. Activités de recherche.....	p. 5
2.1 Thèse.....	p. 5
2.2 Publications.....	p. 5
2.3 Participation à des manifestations scientifiques.....	p. 8
2.4 Autres activités collectives et animations scientifiques.....	p. 10
3. Activités d'enseignement.....	p. 10

## 1. PARCOURS ET FORMATION UNIVERSITAIRE

---

J'ai une formation pluridisciplinaire en sciences sociales. Ma double-licence en histoire et en science politique à l'Université Paris-I (2004-2007), puis l'obtention de deux masters en science politique en 2009 et en 2010 (l'un, professionnel, portant sur l'action publique territoriale, obtenu à l'IEP d'Aix-en-Provence, puis un second, en recherche, mené à l'Université Paris-I) ont forgé mes premiers outils d'analyse, ancrés dans la sociologie politique et marqués par la socio-histoire. Après une expérience professionnelle de deux ans comme cadre en collectivité locale, je suis revenue dans le champ de la recherche au Conservatoire national des arts et métiers grâce à l'obtention d'un contrat doctoral en sociologie proposé à des candidats déjà engagés dans une vie professionnelle non académique. Je suis aujourd'hui docteure en sociologie, qualifiée aux fonctions de maître de conférences en sociologie et en science politique, et actuellement post-doctorante au CEET (Centre d'études de l'emploi et du travail / CNAM) dans le cadre d'une convention avec Météo-France.

2020- **POST-DOCTORAT AU CEET** (Centre d'études de l'emploi et du travail - CNAM) dans le cadre d'une convention avec Météo-France

2012-2019 **DOCTORAT EN SOCIOLOGIE AU LISE** (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, UMR 3320, CNAM/ CNRS) : *La raison du territoire départemental. La contractualisation comme instrument de revendication d'une juridiction territoriale par les conseils généraux. Le cas d'un conseil général (2001-2015)*

Directrices de thèse : Marie-Anne Dujarier, professeure de sociologie (Université Paris-VII, LCSP et LISE) et Brigitte Gaïti, professeure de science politique (Université Paris-I, CESSP).

Membres du jury : Philippe Bezes (CNRS, Sciences Po Paris), Didier Demazière (CNRS, Sciences Po Paris), Anne-Cécile Douillet (Université de Lille), Olivier Giraud (CNRS, CNAM), Marie-Vic Ozouf-Marignier (EHESS).

*La réalisation de la thèse a été financée par un contrat doctoral (2012-2015) puis un contrat d'ATER (2015-2017) au CNAM.*

2011-2012 Directrice-adjointe de la direction Éducation et Enfance, Ville d'Asnières-sur-Seine.

2010 Lauréate du concours d'attaché territorial

2009-2010 **MASTER 2 RECHERCHE EN SCIENCE POLITIQUE - SOCIOLOGIE ET INSTITUTIONS DU POLITIQUE**

Université Paris-I

Titre du mémoire : *Candidater à un appel à projet. L'histoire d'un apprentissage discret des normes de l'action publique locale. Le cas d'un appel à projet FEDER en Région*, sous la direction de Brigitte Gaïti.

2008-2009 **MASTER 2 PROFESSIONNEL EN SCIENCE POLITIQUE - ACTION PUBLIQUE TERRITORIALISEE**

Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

2007-2008 **MASTER 1 DE SCIENCE POLITIQUE**  
Université Paris-I et Université de Stockholm (Suède)

2004-2007 **BI-LICENCE HISTOIRE / SCIENCE POLITIQUE**  
Université Paris-I

## 2. ACTIVITES DE RECHERCHE

---

Mon travail de recherche a porté principalement, jusqu'à présent, sur les transformations de l'action publique contemporaine dans un contexte de recomposition des relations entre les niveaux de collectivités locales et de réformes de l'État. Je travaille plus spécifiquement aujourd'hui sur la stratégie de repositionnement de Météo-France comme institution de référence en matière de météorologie et de climatologie dans le cadre de mon post-doctorat. Je travaille dorénavant également sur les transformations de l'action publique territoriale liées à la mise en œuvre de politiques environnementales et de transition écologique. Dans le cadre de mes différentes enquêtes, je travaille à partir d'un matériau varié (archives, littérature grise, observation participante, entretiens), articulant des niveaux d'analyse micro et macro-sociologiques. Les analyses que je développe croisent des questionnements issus de la sociologie politique des institutions, de la sociologie de l'action publique – en particulier territoriale –, de la sociologie du travail et des administrations, ainsi que plus récemment, de la sociologie des sciences et des techniques.

Je me suis d'abord intéressée aux transformations de l'action publique à partir des politiques territoriales et des dispositifs par lesquels elles se déploient, comme les contrats d'action publique, les appels à projets, les diagnostics territoriaux, ou encore des dispositifs organisationnels, comme les politiques de déconcentration des collectivités locales. A travers la mise en œuvre de ces instruments je m'intéresse à la construction des rapports politiques aux territoires et aux capacités de gouvernement des institutions. Cette perspective permet notamment de comprendre comment les enjeux d'aménagement du territoire sont travaillés par des « luttes de juridiction » territoriale entre les acteurs. La gouvernance multi-niveaux est ainsi saisie dans les jeux de concurrence que régulent ces dispositifs, incorporant pour certains des éléments de nouveau management public. Dans ce cadre, je porte une attention particulière au rôle des administrations des collectivités locales dans les entreprises de légitimation politique induites par la compétition territoriale ainsi que dans la production d'outils d'expertise. Mes recherches articulent ainsi des problématiques relatives à l'organisation du pouvoir local (*politics*), et celles relevant des outils des politiques publiques (*policies*), en particulier des politiques constitutives, structurant le fonctionnement des institutions. Je cherche alors à saisir les dynamiques de transformation de l'action publique à travers la recomposition des pratiques de travail des acteurs politiques et administratifs et par leurs produits (écrits du travail, organisation et division du travail administratif et politique, fabrique de dispositifs, outils de gestion, etc.).

Dans la même veine, je me suis également intéressée aux réformes managériales de l'État et à la manière dont elles sont mises en œuvre, par le biais des recompositions du travail des agents et des recompositions des concurrences institutionnelles qu'elles génèrent (ce

qui a donné lieu à la coordination d'un numéro de la revue *Politix*).

Depuis septembre 2020, je suis post-doctorante au CEET (Centre d'études de l'emploi et du travail / CNAM) dans le cadre d'une convention avec Météo-France. Ma recherche porte sur les réorientations des activités et de l'organisation de Météo-France liées d'une part aux progrès scientifiques et technologiques en matière d'automatisation et de techniques de prévision, et d'autre part à la volonté de valoriser – et monétiser – des données issues de la prévision probabiliste du temps auprès de professionnels météo-dépendants, dans une perspective de meilleure gestion de l'incertitude et du risque météorologique et climatique. Ces réorientations, que j'analyse dans une perspective comparative avec d'autres services météorologiques étrangers, s'inscrivent dans un contexte de fragilisation de cet opérateur historique de la prévision météorologique et du climat. Il se trouve en effet de plus en plus concurrencé par des acteurs privés du fait des politiques de *l'open-data*, du *big-data* et du développement des algorithmes dans la prévision du temps. Par ailleurs, Météo-France a vu ses financements publics diminuer et a dû procéder à des suppressions de postes drastiques depuis 2008. J'étudie ainsi également la stratégie de repositionnement de Météo-France, qui s'emploie à renforcer son statut d'institution de référence et d'expert auprès des pouvoirs publics dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Enfin, dans la continuité de mes premiers travaux, je travaille désormais aussi sur les politiques de la transition écologique. Outre leur actualité et leur relative nouveauté, ces politiques sont particulièrement intéressantes à mes yeux car elles présentent des enjeux similaires à ceux des politiques territoriales. C'est d'une part celui de la transversalité des problèmes publics, et des limites de leur cadrage segmenté (le mouvement des « gilets jaunes » s'en est d'ailleurs fait l'écho en rappelant notamment que les politiques de transition écologique pouvaient difficilement faire l'économie d'une attention à la question de la justice sociale et à celle de la participation des citoyens à la décision). C'est d'autre part celui de « l'inter-territorialité » des questions environnementales, qui dépassent largement les frontières et les périmètres institutionnels des territoires, que l'on songe par exemple aux politiques de préservation de la qualité de l'eau et de la gestion des bassins versants. L'analyse des politiques de la transition écologique permettent également de renouveler un certain nombre de questionnements classiques de l'action publique, notamment territoriale. Par exemple, elle met en lumière la manière dont de nouvelles expertises et de nouveaux métiers se structurent autour des enjeux de transition écologique et constituent de nouveaux appuis permettant aux acteurs publics, mais aussi privés, de se positionner sur ces enjeux, de faire valoir leurs intérêts ou de capter des ressources. Dans leur tentative de dépasser les périmètres territoriaux d'intervention publique, les politiques de la transition écologique deviennent un domaine supplémentaire de contractualisation et de collaboration entre les acteurs. Se pose alors la question de savoir comment les concurrences territoriales, qu'émousse un contexte incessant de réformes et de réorganisation des pouvoirs locaux et des services déconcentrés de l'Etat, se déploient dans ces cadres d'action.

## 2.1. THESE

La thèse – *La raison du territoire départemental. La contractualisation comme instrument de revendication d'une juridiction territoriale par les conseils généraux. Le cas d'un conseil général (2001-2015)* – analyse la contractualisation des subventions mise en place par les conseils généraux à destination des collectivités locales infra-départementales. Ces politiques de territorialisation de l'action publique s'inscrivent dans des dynamiques de recomposition des rapports de pouvoir entre les collectivités locales. A partir d'une étude de cas, la thèse montre comment les « contrats de territoire » sont construits et mis en œuvre, dans les années 2000, comme des instruments devant permettre au conseil général, fragilisé par les réformes des institutions locales, d'exercer une emprise sur son territoire alors que celle-ci ne va pas de soi. La confection de règles, d'organisations du travail, de savoirs et d'outils statistiques et cartographiques, contribue à structurer une « raison du territoire » départemental. Ces ressources constituent pour le conseil général de nouveaux appuis qui lui permettent d'endosser un rôle d'« expert-prescripteur » de l'aménagement de son territoire. J'ai saisi empiriquement les processus qui concourent à la revendication de cette juridiction territoriale par le conseil général à partir de l'analyse des multiples investissements matériels et idéels qu'elle suppose et des relations politico-administratives qui la trament. Cette approche à hauteur d'acteurs m'a permis de mettre en évidence les rapports d'interdépendance et les asymétries qui configurent les relations politiques locales et de saisir les limites d'une telle entreprise. Elle interroge ce que les instruments de gouvernance, comme la contractualisation, et les tentatives de contrôle politique qu'ils renferment peuvent nous apprendre sur les formes contemporaines de gouvernement local et d'inscription territoriale du pouvoir. Dans le fil de mes ambitions de croisement disciplinaire et, plus généralement, de multiplication des angles d'approche des objets, la thèse cherche à articuler une sociologie de l'action publique « en train de se faire » et une sociologie du travail politique et administratif.

## 2.2. PUBLICATIONS

### ○ DIRECTION DE NUMERO DE REVUE

– Codirection, avec Gwenaëlle Perrier, du numéro *Injonctions modernisatrices* de la revue *Politix* (n°124, 2018).

La co-direction de ce numéro est issue de journées d'études co-organisées avec Gwenaëlle Perrier (MCF, Université Paris-XIII) dont la visée programmatique consistait à faire du travail dans les administrations un analyseur des transformations de l'action publique en articulant ainsi sociologie du travail et sociologie politique (« Penser l'action publique par le travail de ses acteurs », juin 2015). Ce numéro de la revue *Politix* est consacré aux décalages et aux tensions entre les injonctions à la « modernisation » de l'action publique et des administrations, devenues un véritable sens commun des élites dirigeantes depuis le tournant néo-managérial, et le peu d'attention portée par les « réformateurs » au travail quotidien des agents (fait de gestion des dossiers, d'informations à saisir, de rendez-vous à honorer, de régulation de files d'attente, etc.) qui est pourtant l'une des cibles centrales de la politique de réforme de l'État.

### ○ ARTICLES DANS DES REVUES A COMITE DE LECTURE

– « Politique des mots d'ordre réformateurs. Le travail administratif face aux injonctions modernisatrices de l'État », *Politix*, n°124, 2018, p. 7-32 (avec Gwenaëlle Perrier).

Dans l'article introductif de ce numéro, Gwenaëlle Perrier et moi revenons sur cet « angle mort » paradoxal des réformes dites de « modernisation » de l'État : l'activité des agents publics. Partant du constat que la disjonction entre mots d'ordre réformateurs et le travail concret qu'ils sont censées recomposer tend à être « invisibilisé » par la division du travail au sein du champ académique en France, entre science politique et sociologie du travail, nous avons choisi de croiser la sociologie de l'action publique et l'analyse du travail et de faire du travail des agents publics le point d'entrée pour analyser ce paradoxe (à partir de différents terrains : la politique de maintien de l'ordre, celle de l'emploi, la lutte contre la pauvreté, l'évaluation des politiques publiques, le contrôle des comptes). L'article montre alors que la généralisation des mots d'ordre et des dispositifs réformateurs peut recouvrir des situations où les pratiques professionnelles ne changent que de façon parcellaire. L'entreprise réformatrice induit parallèlement des recompositions de l'activité des agents liées à la mise en visibilité des réformes, qui devient de ce fait un travail en soi. La consistance de ces politiques symboliques tient aussi aux appropriations plurielles dont elles font l'objet par les agents concernés.

– « Répondre à l'appel (à projets). Récits d'un apprentissage silencieux des normes de l'action publique patrimoniale », *Politix*, n°105, 2014, p. 213-232.

Cet article valorise les principaux résultats d'une enquête de terrain effectuée dans le cadre de mon mémoire de master à Paris-I, qui portait sur le développement de l'instrument « appel à projets » dans l'action publique locale. J'y analyse le processus de candidature de collectivités – et plus particulièrement le travail des chargées de mission qui en avaient la responsabilité – à un appel à projets régional FEDER portant sur le patrimoine culturel. Je montre comment cet instrument de plus en plus utilisé s'inscrit dans le spectre des modes incitatifs de gouvernement se réclamant du principe de subsidiarité, tout en mettant en lumière des dynamiques silencieuses d'autodiscipline, masquées par des apparences de choix. L'article revient en particulier sur les processus d'apprentissage et d'investissement des chargées de mission pour conformer les projets proposés aux normes de l'appel à projets.

#### ○ CHAPITRES D'OUVRAGE COLLECTIF

– « Macron, les collectivités locales, les élus » (avec Patrick Le Lidec), in Dolez (B.), Douillet (A.-C.), Fretel (J.), Lefebvre (R.), dir., *L'entreprise Macron 2*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2022.

Les réformes territoriales n'ont pas constitué une priorité pour le président Macron. Il s'est d'abord positionné en gardien du système territorial dont il a hérité : répondant aux attentes des élus locaux en faveur de la stabilité, il a pris la défense des réformes de la mandature précédente, y compris lorsqu'elles étaient contestées (découpage régional, loi NOTRe), en pratiquant un assouplissement contrôlé. Mais il a eu tendance à utiliser les réformes institutionnelles comme contrepartie aux efforts budgétaires imposés aux collectivités, afin de limiter leurs protestations. La suspension de la réforme des métropoles-département, l'assouplissement relatif des contraintes imposées aux communes dans les intercommunalités avec la loi proximité et engagement, et l'annonce d'un projet de loi dit « 4D » peuvent s'interpréter comme des monnaies d'échange pour un pouvoir exécutif soucieux d'apaiser ses relations avec des collectivités majoritairement détenues par les oppositions. On peut enfin noter une certaine plasticité des positionnements de l'exécutif sur les questions institutionnelles liée à sa stratégie d'adaptation à la « crise des gilets jaunes » puis à la crise de la Covid-19. Ces deux crises ont conduit le président de la République à réaffirmer son credo décentralisateur, en dépit de la faible implantation territoriale de LREM.

– « Pourquoi la “haine” du département ? », in GIS-GRALÉ, *Droit et Gestion des collectivités territoriales 2021 - Le Local face à la crise sanitaire*, Paris, Editions du Moniteur, 2021.

Alors que le conseil général voit sa place réaffirmée avec les premières lois de décentralisation des années 1980, en dépit de critiques très anciennes, la tendance s'inverse à partir des années 1990. Il devient alors la collectivité de trop : trop archaïque, trop rurale, trop notable, trop petite pour affronter les enjeux d'avenir que façonne une économie de marché mondialisée, incapable de piloter une action publique modernisée sur son territoire. Cette contribution prend comme point de départ l'hostilité envers le conseil général exprimée ouvertement dans le milieu académique, pour expliquer comment ces prises de position expriment un « tournant territorial » des sciences sociales qui valorise des normes d'action publique que tout oppose à l'écologie politico-administrative de l'institution départementale. Elle montre ensuite comment ces normes prennent consistance dans une séquence de réformes territoriales dans les années 1990 marginalisant le conseil départemental dans la gouvernance locale multi-niveaux.

– « “Simplifier” l'action publique locale ? Les coûts de la rationalisation des relations financières entre collectivités territoriales. Le cas de la contractualisation mise en place par un conseil général français », in Vandelli (L.), Guérard (S.), dir., *L'impact de la crise économique sur les collectivités locales en Europe*, Clermont-Ferrand, Éditions Institut universitaire Varenne, 2017, p. 405-423.

Cette contribution porte sur les coûts de la contractualisation des relations financières entre collectivités locales. Elle s'appuie sur l'enquête de terrain réalisée dans le cadre de la thèse, et plus spécifiquement sur l'étude de cas développée dans cette dernière. Elle montre comment la mise en place de la contractualisation par les conseils départementaux, visant à allouer plus « rationnellement » des ressources financières aux collectivités infra-départementales, induit toute une série de contraintes et d'investissements, liés à la production de nouveaux appuis à l'action des acteurs. Ces coûts se lisent au travers de la constitution de nouveaux savoirs, de l'apprentissage de nouveaux savoir-faire et de l'investissement d'un nouveau rôle institutionnel, qui équipent la stratégie de légitimation du conseil départemental vis-à-vis des collectivités infra-départementales et de recomposition de leurs relations politiques.

#### ○ RECENSION

– Compte-rendu de l'ouvrage de Didier Demazière et Patrick Le Lidec, dir., *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages* (2014), dans *Sociologie du travail*, 58 (1), 2016.

#### ○ TRADUCTION

– Traduction depuis l'anglais d'un entretien avec Arend Lijphart, « La négociation dans les démocraties majoritaires et de consensus », *Négociations*, n°21, 2014, p. 13-19.

#### ○ DIFFUSION DE LA RECHERCHE

– « Faut-il un nouvel acte de décentralisation en France ? » (interview), Radio chrétienne francophone, 3 décembre 2021.

– La raison du territoire départemental. La contractualisation comme instrument de revendication d'une juridiction territoriale par les conseils généraux. Le cas d'un conseil général (2001-2015), *Regards sur la recherche dans l'action publique locale, édition 2020*, Centre national de la fonction publique territoriale, 2020, p. 34-39 (*accessible en ligne : <https://inet.cnfpt.fr/ressources/publications-eleves-stagiaires-linet/recherche-territoires>*).

## ○ PRIX SCIENTIFIQUE

1<sup>ER</sup> prix Georges-Dupuis des collectivités territoriales 2020 décerné par le GRALE (Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe) (jury composé de chercheurs en droit, en science politique, en sciences de gestion, en économie et en urbanisme, et de professionnels des collectivités locales).

### **2.3. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES**

J'ai eu l'occasion de présenter un certain nombre de résultats de mes travaux lors de colloques internationaux de sociologie et de science politique (IPSA, SASE, OLA, JIST, ECPR), dont quatre fois en langue anglaise, ou lors de congrès nationaux de sociologie (AFS) et de science politique (AFSP).

## ○ COLLOQUES

- *DISCUSSION* :

- Discutante d'un panel au colloque *Vivre de la politique. Engagement, carrières et contrôles*, projet ANR ELUAR (Les élus et l'argent, Analyses des conditions matérielles d'exercice des mandats électoraux), CURAPP, 25 mars 2021.

- *COMMUNICATIONS* :

- Avec Maëlezig Bigi, « Quand le paradigme probabiliste bouleverse Météo-France. Les (re)divisions du travail dans l'État-ingénieur », *17<sup>ème</sup> Journées internationales de sociologie du travail*, 10-12 novembre 2021.

« The use of contractual agreements in intergovernmental relations. A tool of governance or a tool of government? », *ECPR General Conference - Virtual Event*, 30 août – 3 septembre 2021.

- « Quand l'intendance ne suit pas. Hypothèses sur la disjonction entre stratégie et mise en œuvre dans les institutions publiques en France à partir de la comparaison entre Etat et collectivités locales », *9<sup>ème</sup> congrès de l'Association française de sociologie*, Lille, 6-9 juillet 2021.

- « Se saisir de son territoire par la contractualisation de ses aides financières. La politique de soutien aux communes et EPCI des conseils départementaux », *Colloque international IDEP 2016 (interdisciplinarité dans les études du politique) – La gouvernance multiniveaux au carrefour des disciplines*, Marne-la-Vallée, 15-16 septembre 2016.

- « When competition overrides collaboration. How contractual agreements in French local governments can reinforce hierarchical orders and leadership in a context of financial and political crisis », *24<sup>ème</sup> Congrès de l'International Political Science Association*, Poznań (Pologne), 23-28 juillet 2016.

- « Prescrire pour exister. Expertise et nouvelle professionnalité dans l'action publique locale », *15<sup>ème</sup> Journées internationales de sociologie du travail*, Athènes (Grèce), 11-13 mai 2016.



– « Contractualiser les subventions aux collectivités locales : un instrument de légitimité politique en situation de restriction budgétaire ? », *13<sup>ème</sup> Congrès de l'Association française de science politique*, Aix-en-Provence, 22-24 juin 2015.

– « “Simplifying” local public action ? The costs of rationalising financial relations between local authorities », *Colloque du réseau européen OLA (Observatory on local autonomy) – Simplification of Local Administration in Europe : Levels and Dimensions*, Bologne (Italie), 30-31 octobre 2014.

– « The Tools of Retrenchment Policies. The Shaping and Uses of a “Policy Contract” in French Local Governments, between Legitimization and Depoliticization », *26<sup>ème</sup> Conférence de la SASE (Society for the Advancement of Socio-Economics)*, Chicago (États-Unis), 10-12 juillet 2014.

– « Répondre à un appel à projets. Ou comment s’effectue l’imposition discrète des normes de l’action publique », *5<sup>ème</sup> Congrès de l'Association française de sociologie*, Nantes, 2-5 septembre 2013.

#### ○ JOURNEES D’ETUDES

– « L’extension de la bureaucratie. Le rôle des bureaucrates dans les entreprises politiques des collectivités locales », *Journées d’étude – Regards croisés sur la bureaucratie*, 18 et 19 novembre 2021, LATTIS, Champs sur Marne.

– « La raison du territoire départemental. La contractualisation comme instrument de revendication d’une juridiction territoriale par les conseils généraux. Le cas d’un conseil général (2001-2015) » (présentation de ma thèse), *Premières universités d’été de la décentralisation*, GRALE et Université de Toulon, 3 juin 2021.

– Avec Patrick Le Lidec, « La politique territoriale d’Emmanuel Macron : de la difficulté à rompre avec “l’ancien monde”, *L’entreprise Macron (2)*, Université Paris-1 et Université de Lille, 20 mai 2021.

– « Objectivation scientifique et enjeux de loyauté auprès d’agents d’une collectivité locale en contexte de participation observante », *Doctoriales de l'Association française de science politique*, ateliers ETHNOPOL, Paris, 22 juin 2016.

#### ○ WORKSHOPS

– « Les Contrats de relance et de transition écologique et la transformation des relations entre État et collectivités locales », *Gouvernance territoriale de la transition énergétique en France*, Sciences Po – CEE, 26 novembre 2021.

#### ○ ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

– Responsable du séminaire « Météo et SHS » (avec Météo-France, depuis septembre 2020) (page internet du séminaire : <https://ceet.cnam.fr/ceet/le-seminaire-meteo-et-shs--1155034.kjsp?RH=1507641920072>)

– Co-organisatrice, avec G. Perrier, des journées d’études : « Penser l’action publique par le travail de ses acteurs », les 16 et 17 juin 2015 (CNAM et Université Paris-XIII)

– Co-organisation des journées d'étude de l'axe « Travail » du LISE : « A quoi nous sert l'activité pour comprendre le travail ? », 29 et 30 avril 2014 (CNAM)

#### **2.4. AUTRES ACTIVITES COLLECTIVES ET ANIMATION SCIENTIFIQUE**

- Évaluatrice pour la *Revue d'anthropologie des connaissances* (depuis 2022)
- Élue au Conseil de l'École doctorale Abbé-Grégoire du CNAM (2016-2017)
- Responsable du séminaire des doctorant-e-s du LISE (2013-2014)
- Co-organisatrice de l'atelier « Enseignement » du LISE (2013-2014)
- Co-organisatrice des journées doctorales de l'École doctorale Abbé Grégoire du CNAM (22-23 mai 2013)

### **3. ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT**

---

J'enseigne la sociologie et la science politique à différents niveaux, de bac+2 jusqu'au master, en formation continue et initiale.

Mon expérience d'enseignement a été pour partie liée à l'obtention d'un contrat doctoral avec mission d'enseignement (2012-2015) puis d'un poste d'ATER (2015-2017) au CNAM, grâce auxquels j'ai enseigné principalement la sociologie du travail (travail, emploi, organisations) et la sociologie générale auprès d'adultes en formation continue. Mais j'enseigne également la science politique dans le cadre d'enseignements généraux (licence et master de science politique aux Universités de Lille et Paris-I : sociologie de l'Etat, des comportements politiques, des mobilisations, etc.) et d'enseignements spécialisés (masters, notamment de science politique, aux Universités de Nantes et Paris-I ainsi qu'à AgroParisTech). Dans le cadre de ces masters professionnels, j'ai assuré des enseignements ayant trait à l'action publique (notamment environnementale).

**Tableau récapitulatif des enseignements dispensés (2013-2022) (473h)**

<b>Intitulés</b>	<b>Volume horaire (total)</b>	<b>Forme pédagogique</b>	<b>Niveau de formation</b>	<b>Année</b>	<b>Diplôme</b>
<b><i>Sociologie de l'action publique - 84h</i></b>					
1. « <i>Instruments de l'action publique environnementale et sectorielle</i> »  (coordonné avec Charlotte Halpern)	48h	séminaire	master	2020-21 2021-22	<b>AgroParisTech</b> Master 2 PPSE « Politiques publiques et stratégies pour l'environnement »
2. « <i>Système politico-administratif et réforme territoriale</i> »	12h	séminaire	master	2020-21	<b>AgroParisTech</b> Master 2 PPSE « Politiques publiques et stratégies pour l'environnement »

3. « Méthodologie du diagnostic territorial »	12h	séminaire	master	2020-21	<b>Université de Nantes</b> Master 2 de sociologie, « Action publique territoriale »
4. « Sociologie des relations financières dans l'action publique locale »	12h	séminaire	master	2016-17	<b>Université Paris 1</b> Master 2 de science politique, parcours « Action publique territoriale »
<b>Science politique - 140h</b>					
5. Political Science in English	36h	TD	master	2021-22	<b>Université Paris-I</b> Master de science politique
6. Sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux	20h	CM	licence	2021-22	<b>Université Paris-I</b> Licence de science politique
7. Transformations des sociétés contemporaines	36h	TD	licence	2021-22	<b>Université Paris-I</b> Licence de science politique
8. « Introduction à la science politique »	30h	TD	licence	2020-21	<b>Université de Lille</b> Licence de science politique
9. « Introduction à la science politique et méthodologie »	18h	TD	licence	2020-21	<b>Université Paris-I</b> Licence de science politique
<b>Sociologie générale, sociologie du travail et de l'emploi - 249h - CNAM</b>					
10. « Champs de la sociologie »	62h	CM et TD	Niveau 3 (Bac+2)	2015-2016 2016 - 2017	Titre professionnel RNCP « Chargé d'accompagnement social et professionnel »
11. « Sociologie de l'emploi »	24h	CM	Master	2015-2016 2016 - 2017	Master Travail et GRH (convention avec l'École supérieure de travail social)
12. « Socio-dynamique des organisations et stratégies d'acteurs »	96h	TD	Licence	2013 -2014 2014-2015 2015-2016 2016-2017	Licence Intervention sociale, parcours « Coordonnateur de projets collectifs en insertion »
13. « Méthodologie de la recherche »	3h	Séminaire	Master	2015-2016	Master GRH et sociologie du travail
14. « Les nouvelles approches de la sociologie des organisations »	24h	TD	Master	2014-2015	Master GRH, parcours Travail et développement social ( <i>entre autres</i> )
15. « Initiation aux questions du travail et de l'emploi »	40h	TD	-Licence -Niveau3 (Bac+2)	2013-2014 2014-2015	Titre professionnel RNCP « Chargé d'accompagnement social et

					professionnel » <i>(entre autres)</i>
--	--	--	--	--	--